

LE FAX



UN OUTIL POUR OBSERVER L'OCCUPATION DU SOL ET SON ÉVOLUTION

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT de Lille Métropole, l'Agence a lancé une étude, à l'échelle de l'arrondissement, afin de mieux connaître les différents modes d'occupation du sol et leurs mutations.

Un travail de photo-interprétation assistée par ordinateur (réalisé par la société SIRS) a permis de constituer une base de données cartographique de l'occupation du sol depuis 1971. L'utilisation des photos aériennes de 1971, 1989, 1994, 2001 et 2008 permet de retracer l'évolution du territoire.

Cette base de données s'appuie sur la nomenclature européenne dite « Corine Land Cover » qui distingue cinq grandes typologies : territoires artificialisés, territoires agricoles, forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau, chacune étant déclinée en sous-thèmes détaillant l'occupation du sol.

La base de données s'apparente également à celle du Conseil régional du Nord - Pas de Calais (Sigale), pertinente à l'échelle de la région. Mais l'outil élaboré par l'Agence est adapté à la taille de l'arrondissement, donc plus précis : l'échelle de constitution de la donnée est le 1/6000^e et la plus petite surface interprétée de 300m² (pour la photo 2008).

Cette base va permettre d'analyser précisément les caractéristiques du développement urbain et de son évolution, et mettre

au point les références indispensables pour le suivi et l'évaluation de l'utilisation du sol prévus dans la loi « Grenelle 2 ». L'objectif est d'inscrire dans le rapport de présentation du SCOT une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 ans précédant l'approbation du schéma, et de justifier des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation dans le futur document d'orientation et d'objectifs du SCOT.

Les premières observations nous indiquent qu'entre 1971 et 2008 la surface artificialisée* du territoire s'est accrue de 36%, ce qui correspond à une croissance urbaine d'environ 340 hectares par an. Si la consommation de sol agricole ou semi-naturel s'est ralentie, elle reste soutenue, puisqu'elle est encore d'environ 300 hectares par an entre 2001 et 2008.

D'autres observations, fondées sur ce nouvel outil, viendront étayer la réflexion sur l'utilisation optimale du sol et le contrôle de l'étalement urbain d'ici 2030.

Catherine MARTOS

www.adu-lille-metropole.org

→ C'est la nouvelle adresse du site de l'Agence revisitée : vous y retrouverez les domaines d'activité de l'Agence et ses productions, mais aussi la base documentaire contenant ses principales études et une sélection de flux rss.

GRAND PRIX DE L'URBANISME 2010

→ Le Grand prix de l'urbanisme 2010 a été décerné à Laurent Théry, économiste et urbaniste, directeur de la société d'aménagement de la métropole Ouest-Atlantique qui aménage l'île de Nantes, président du Club ville aménagement depuis 2006.

Laurent Théry dirigera à partir d'octobre la SAEM Euraille, succédant à un autre Grand Prix, Jean-Louis Subileau.

6^{es} RENCONTRES DES SCOT

→ Les 6^{es} rencontres nationales du club des SCOT ont réuni, les 17 et 18 juin à Douai, environ 300 techniciens et élus pour partager leurs expériences en matière d'élaboration, d'animation et de suivi des SCOT, et s'informer mutuellement sur une multitude de sujets d'actualité : le projet de loi « Grenelle 2 », l'urbanisme commercial, la prise en compte du climat et des technologies d'information, l'étalement urbain et la biodiversité...

Prochaines rencontres les 23 et 24 juin 2011 à Lyon.

FORUM EUROCITIES

→ Le Forum du développement économique d'Eurocities s'est réuni à Preston (Royaume-Uni) les 10 et 11 juin. La réunion, principalement consacrée au développement urbain polycentrique et aux aires métropolitaines, a été l'occasion pour l'Agence de présenter les résultats du groupe de travail URBACT « Joining Forces ». Eurocities a décidé de renforcer son travail sur ces questions qui intéressent vivement la Commission européenne, dans le cadre des réflexions sur l'avenir de la politique de cohésion.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT À TIELT

→ Le Conseil de développement a découvert Tielt, ville flamande de l'Eurométropole, lors de sa séance plénière du 16 juin, consacrée à l'attractivité du territoire. Diverses personnalités et acteurs du développement ont exposé leurs points de vue aux côtés de Stefaan De Clerck, vice-président de l'Eurométropole. Quelques pistes pourraient être creusées par le Conseil : l'accessibilité internationale, la valorisation et la promotion communes du territoire, la capacité de gestion des incertitudes liées notamment à la démographie, l'inventivité collective, la fédération d'acteurs...

FORUM DE L'EUROMÉTROPOLE

→ Réunis ce 21 juin à Tournai, les membres du Forum ont découvert plusieurs coopérations franco-belges entre acteurs du milieu hospitalier et du secteur médico-social, en présence de Daniel Lenoir, directeur de la nouvelle Agence régionale de la Santé. Un groupe de travail du Forum, piloté par Claudie Bossut et Daniel Hubermont, approfondira ces domaines où la plus-value des coopérations transfrontalières reste insuffisante. Il contribuera à la réflexion sur les services à la personne, pilotée par Paul Breyne, gouverneur de la province de Flandre occidentale.

* Une surface artificialisée est une surface retirée de son état naturel, forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non. Les surfaces artificialisées incluent donc les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs, jardins de maisons pavillonnaires, etc.).

CHRISTOPHE DEMAZIÈRE

Professeur à l'École polytechnique
de l'université de Tours

Quelle planification spatiale pour la métropole ?
Ni copier/coller, ni prêt à penser !

Il est probable que chacun, à Lille, convient d'éviter la production entre experts d'un document d'intention sans portée pratique. Mais poser un cadre permettant à la fois l'effervescence intellectuelle et la pertinence juridique n'est pas simple ! Comme chercheur, je me baserai sur l'analyse d'exercices similaires dans d'autres grandes villes européennes et sur quelques SCOT en cours.

Barcelone ou Milan ? Concernant les objectifs à atteindre à travers le SCOT, il faudra clarifier si le bien-être des habitants et l'essor des entreprises sont liés à de grands projets urbains ou d'infrastructures, ou bien à la résolution des problèmes quotidiens qui touchent les entreprises et les ménages.

Il y a 20 ans, le choix de Lille était le « modèle » barcelonais. Mais pour 2030 ?

Suivant l'exemple milanais, faire le SCOT peut être l'occasion de progresser dans la mise en durabilité du territoire, en gérant la tension entre intérêt collectif et intérêt individuel. Classiquement, l'élaboration du SCOT doit susciter le désir d'une ville « compacte », « solidaire »... Mais, selon qu'on est promoteur ou élu local, adolescent à Aubers ou retraité lommois, les référentiels et les pratiques spatiales ne sont pas les mêmes ! Dans l'idéal, un SCOT doit proposer des mesures pertinentes pour tous ces publics.

Aussi, pour susciter l'originalité, je préconise la mise en place d'un appel à projets et à bonnes pratiques pour la métropole 2030. Sur le modèle expérimenté à IBA Emscher Park, ce concours d'idées serait ouvert aux associations, entreprises, personnes physiques, universités... Certes, dans le cadre d'un SCOT la participation du public est prévue sous d'autres formes, mais rappelons que, pour Marcel Roncayolo, le rang métropolitain se mesure peut-être moins aux équipements, que l'on trouve banalement dans chaque grande ville, qu'à la détection de volontés de changement et d'innovation.

L'île ou la ville infinie ? Le dynamisme de la région urbaine lilloise a comme effet que les limites spatiales de l'exercice SCOT sont toutes relatives. Évidemment, l'arrondissement de Lille est une pièce d'un puzzle métropolitain beaucoup plus vaste. Mais surtout, la cohérence interne du territoire du SCOT ne peut être postulée. Des singularités, comme l'émergence de centralités secondaires, peuvent se révéler. Manier (donc inventer) des indicateurs pertinents est nécessaire, énoncer des paraboles l'est tout autant : les notions de centre/périphérie, ou encore de mixité, sont usées.

On souhaite donc que l'élaboration du SCOT de Lille permette le partage d'un vocabulaire urbanistique renouvelé sur cet objet flou qu'est la métropole. Grâce aux acteurs, que le processus et les résultats du SCOT soient singuliers !



L'INDUSTRIE DES RÉUNIONS SE RENFORCE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

Piloté par l'Agence, l'Observatoire de l'industrie des réunions de la métropole lilloise rassemble dix partenaires métropolitains et régionaux impliqués dans le développement de ce secteur d'activité : LMCU, la CCI Grand Lille, la Ville de Lille, l'Office de tourisme de Lille, celui de Seclin, Lille Grand Palais, la CRCI Nord - Pas de Calais et le Comité régional du tourisme Nord - Pas de Calais. Après une étude complète de l'offre et de l'activité des lieux de réunions et de manifestations professionnelles en 2007, l'observatoire publie une mise à jour avec les données de 2008.

La nouvelle publication présente les résultats pour 2008¹ et permet de suivre l'évolution par rapport à 2007 : 10 000 manifestations ont eu lieu dans la métropole, rassemblant près de 620 000 participants, soit plus de 50 000 personnes par mois. Entre 2007 et 2008, le nombre de manifestations accueillies est en hausse (+33%), de même que le nombre de participants (+13%), mais la taille moyenne des groupes a diminué (-15%).

La métropole a essentiellement reçu des manifestations à la journée (84% de l'activité identifiée en 2008), et des groupes de moins de 50 personnes (55% de l'activité) ou de 51 à 250 personnes (35%).

Les organisateurs sont essentiellement les entreprises (67%) qui gèrent directement leurs événements professionnels et sont issues de la région (66%). La fréquentation reste essentiellement régionale : ainsi, 67% des participants accueillis à Lille Grand Palais (qui représente un tiers des participants identifiés en 2008) sont originaires de la région Nord - Pas de Calais.

Enfin, les vacances scolaires rythment l'activité des lieux de réunions : les mois de

mars, juin, septembre et octobre ont été particulièrement actifs, à l'inverse des mois de juillet et août.

La connaissance de l'offre est affinée. Début 2010, 126 lieux différents (et 532 salles) ont été identifiés. Ceux-ci sont essentiellement localisés dans le tissu urbain dense de la métropole, 40% des salles recensées étant situées dans la ville de Lille. L'offre métropolitaine s'est enrichie d'équipements importants, dont le Domaine de Luchin (centre de formation du LOSC) à Camphin en Pévèle, Euratechnologies à Lomme pour les entreprises des technologies de l'information et de la communication ou la ferme Saint-Chrysole à Wambrechies. L'hôtel casino Lucien Barrière à Euralille, propose désormais une offre complète pour les séminaires résidentiels, grâce à la salle de conférences (120 personnes), aux six salles de sous-commissions et aux 142 chambres 5* (en cours de classement pour une ouverture très prochaine) dont il dispose.

La métropole dispose d'atouts majeurs : sa remarquable accessibilité (autoroutière, ferroviaire et aérienne) et son dynamisme économique, la présence d'un centre de congrès en centre-ville, la richesse de l'hôtellerie et de l'offre pour les réunions et manifestations professionnelles. L'industrie des réunions peut donc s'y renforcer encore à l'avenir ; l'allongement de la durée des séjours, l'augmentation de la taille des groupes accueillis, le développement de la clientèle internationale figurent parmi les voies de progrès possibles.

Damien Delvart

Étude disponible sur le site de l'Agence

1- 118 lieux interrogés, taux de réponse de 34%

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

299, Boulevard de Leids
59777 EURALILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**
Coordination, contact et documentation :
Armelle Delevallée - 03 20 63 33 59
Rédaction : **Agence**
Maquette : **Jean-François Breitenbach**
Impression : **L'Artésienne**

ISSN : 1633-6658